



Ouagadougou, le 31 JUL 2026

Communiqué n°2026-000221/MESRI/SG/UJKZ/P

Portant ouverture, au Département de Sociologie de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Humaines (UFR-SH), d'un test de recrutement de candidats en première année du Master en Santé Communautaire session 2026-2027

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et travailleurs qu'il est ouvert, au Département de Sociologie de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Humaines (UFR-SH), un test de recrutement de candidats en première année du Master en Santé Communautaire au titre de l'année universitaire 2026-2027.

1. Conditions de candidature

Peuvent y prendre part les titulaires d'une licence ou tout autre diplôme équivalent en Sociologie, Anthropologie, Psychologie, Economie, Géographie, Histoire, Démographie, Sciences politiques, Santé publique des universités publiques et privées du Burkina Faso, de la zone UEMOA et hors UEMOA.

2. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- une demande adressée au président de l'Université Joseph KI-ZERBO ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- une photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- une photocopie légalisée du diplôme de licence ou équivalence et des relevés de notes ;
- une lettre de motivation ;
- un projet de recherche : objet de recherche/question de recherche, hypothèses de travail, choix du terrain, aspects méthodologiques, quelques références bibliographiques (05 pages) ;
- un curriculum-vitae de 2 pages (diplômes, formations complémentaires) daté et signé ;
- une attestation de travail pour les salariés ;
- une photocopie légalisée de la carte nationale d'identité.
- La quittance de paiement des frais de dépôt des dossiers de quinze mille cinq cents (15 500 f CFA) francs CFA.

3. Soumission des dossiers de candidature

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **04 août au 10 septembre 2026** à **23H59 GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site : <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) (s'il y a lieu) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossier qui s'élèvent à quinze mille cinq cent (50 000) francs payables sur la plateforme Campusfaso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money et préciser « **Santé Communautaire** ».

4. Frais d'inscription et de formation

Frais d'inscriptions administratives

	Ressortissants de la zone UEMOA	Ressortissants hors zone UEMOA
Frais d'inscription	50 000 FCFA/an	250 000 FCFA/an
Frais de laboratoire	500 000 FCFA en M1 et 500 000 FCFA en M2	500 000 FCFA en M1 et 500 000 FCFA en M2

Les droits d'inscription sont perçus chaque année et doivent être entièrement versés avant le début des cours.

Le nombre de places disponibles : **30 personnes**.

Début des cours le **01^{er} octobre 2026**.

P. Le Président et par délégation,
Le Vice-Président chargé des Enseignements, des
Innovations pédagogiques et de la Professionnalisation


Pr Balé BAYALA
Chevalier de l'Ordre des ~~Palmes~~ Académiques

Ampliation :

- VP EIP
- UFR-SH
- DAOI
- AC
- DSI
- Point focal campus Faso
- Diffusion large